

Compte rendu de la réunion AHI Du 24/04/2020

Informations du ministre

Création de places d'hébergement : à ce jour ouverture de 20 700 places d'hébergement supplémentaires liées au contexte, dont la moitié de places d'hôtel.

Centres de desserrement : 90 centres de desserrement ont ouvert.

Déconfinement : Un plan de déconfinement est en cours de construction au niveau gouvernemental. Des informations nous seront données à ce sujet dès que possible.

Masques : une première commande a été reçue de 500 000 masques, répartis entre les régions Ile de France, (200 000), Grand Est (100 000), Auvergne Rhône Alpes (100 000) et Hauts de France (100 000). La réception d'une autre commande est attendue.

Aide alimentaire : un plan complémentaire aux deux premières commandes de chèques services a été produit pour 39 Millions d'euros. 25 Millions d'euros iront en soutien direct aux associations d'aide alimentaire. Une autre commande de chèques services pour 14 Millions d'euros pour les familles précaires est prévue. 20% de cette dernière commande est prévue pour la Seine Saint Denis et l'Outre mer. Une nouvelle commande est en cours d'acheminement.

Le Ministre appelle à distinguer deux types de réflexion : le déconfinement de court terme, et les plans plus structurels de moyen terme.

Réaction des associations présentes

Questions Uniopss :

-**L'Uriopss Occitanie** nous signale qu'en Haute-Garonne, le SIAO recensait sur la semaine du 10 au 16 avril, 235 personnes sans solution d'hébergement malgré leur appel au 115 et l'URIOPSS, FAP, FAS, Collectif interassociatif Toulouse demandent le soutien de l'Etat localement pour trouver des solutions d'hébergement à ces personnes (une majorité d'hommes seuls, mais aussi des familles et des couples) notamment, sans oublier les 2500 autres personnes en squats et campements à Toulouse même.

-**Les délégations départementales du Secours Catholique, relayées par le siège national**, nous indiquent des pratiques locales qui semblent en contradiction avec l'esprit des consignes données au niveau national et qui laissent des personnes sans solution :

-**dans le Rhône, à Vaux-en-Velin**, une mère avec ses deux enfants jusque là hébergés dans une école par le 115, dans le cadre du Plan hiver a été remise à la rue sans respect de la prolongation de la trêve hivernale et dort sous une toile de tente depuis la semaine dernière.

-En **Loire Atlantique**, des personnes en squats et hébergées chez des tiers se voient refuser l'accès aux chèques services de l'Etat au motif qu'elles ne répondraient pas aux critères.

-**A Paris** cette semaine, des personnes particulièrement vulnérables (atteintes de pathologies chroniques) s'entendent dire par le 115 qu'elles ne sont pas assez vulnérables pour une mise à l'abri.

- **Une interrogation sur les financements 2020 des associations qui remonte de l'URIOPSS AURA :**

-les crédits de la stratégie pauvreté 2019, poursuivis voire augmentés en 2020, seront-ils bien sanctuarisés dans les DGF 2020 des établissements AHI, même en période COvid ? C'est une question

que se posent des adhérents de l'UR AURA. En effet, des remontées indiqueraient que certains crédits plan pauvreté auraient été utilisés pour de l'aide alimentaire par exemple.

Réponses:

Situation de Toulouse bien identifiée, suivie par la DIHAL. Un projet est en train de se monter, et la DIHAL souhaite que des accords puissent être trouvés pour que la solution envisagée (jugée pour l'instant trop éloignée du centre de la ville) puisse aboutir avec des aménagements.

Des solutions sont en train d'être construites pour les grands marginaux à Toulouse, notamment les personnes avec chiens ou souffrant d'addictions : appel des associations locales à suivre ce projet.

Indication que le taux de décroché à Toulouse au 115 est passé à 70%, suite à une mobilisation forte.

Appel à nos remontées écrites pour les autres situations, qui seront transmises à DIHAL et Cabinet dans la suite de la réunion par l'Uniopss.

Réactions sur la situation Paris par le Samu Social : prise d'appels du 115 de Paris ont fortement augmenté : 3 sur 4 contre 1 sur 10 précédemment, ce qui n'est possible que parce qu'augmentation du nombre de places créées en ce moment, et donc baisse du nombre d'appels. Le 115 redevient joignable pour les isolés, mais les demandes non pourvues sont bien identifiées.

Autres questions soulevées par les associations :

Tests : Est-ce que les associations participeront aux réflexions sur la manière de procéder aux tests pour les structures ou personnes suivies par le secteur (dans squats, bidonvilles, etc)?

Masques : Souhait que les DRJSCS prennent attache avec les associations pour une répartition concertée sur les territoires.

Réponse : c'est bien ce qui est prévu sous la direction des préfets.

Quelle distribution gratuite des masques aux personnes en situation de précarité suivies dans le secteur, aussi bien en centres d'hébergement, que squats, campements, bidonvilles, etc... ? (FAS).

Réponse : question bien identifiée, en cours de réflexion dans le cadre du plan de déconfinement en cours de construction.

Pérennisation de places et déconfinement : souhait d'un équilibre entre les petites et les grosses structures.

Relais par la FAP d'alertes remontées par le Secours Catholique : campements, bidonvilles, toujours des problèmes d'accès à l'eau, alimentation, hygiène, notamment en Seine et Marne et en Essonne. Orientation des personnes exilées en Ile de France. Devenir en Ile de France, des personnes qui ont pu être jusque-là hébergées chez des tiers pendant le confinement et qui ne vont pas pouvoir y rester après le 11 mai.

Verbalisations de SDF encore signalées par plusieurs associations dont certaines ont contacté les préfetures concernées.

Crainte que l'effort mené en période de confinement ne s'arrête à partir de la mi-mai et besoin de perspectives sur des solutions durables.

Réponse : question bien identifiée .

Devenir des CHS : appel par certains à conserver les CHS après crise et à garder leur mode de fonctionnement sur le modèle médical.

Appel à traiter la sur-occupation des FTM après la crise.

Déconfinement et moyen terme : Les associations souhaitent que les 2 réflexions puissent être menées de manière coordonnée.

Déconfinement et reprise des activités collectives : comment faire ?

Comment préparer le retour au travail des salariés et les questions de garde d'enfants ?
Problème des personnes qui poursuivront arrêt de travail pour garde d'enfants et basculeront au chômage partiel : vont bien perdre des ressources.

A noter

Appel à réfléchir sur les articulations possibles entre les mesures de déconfinement immédiates et les mesures plus structurelles de moyen terme.